



Le Gabriel

VOL. 6, NO 1

BULLETIN DE LIAISON NO 47 DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN

MARS 2015



GABRIEL GOSSELIN
1621 - 1697

SOMMAIRE

VOLUME 6, NO 1



DANS CE NUMÉRO:	Page
Mot de la rédactrice en chef	3
A word from editor in chief	4
Ma chère Suzanne...	5
Les Gosselin au Salon du Patrimoine familial	9
La plume de...Jacques Gosselin	
Une page d'histoire: « Louis Gosselin (1680-1756), fils cadet de l'ancêtre Gabriel».	10
Penned by...Jacques Gosselin	
A page of history: « Louis Gosselin (1680-1756), the youngest son our ancestor, Gabriel ».	15
Entrevue avec notre historien et écrivain Jacques Gosselin (0786)	20
Saviez-vous que...	23
Des nouvelles des Gosselin	26
Au temps de la Nouvelle-France...Québec au 17e siècle	30
Page publicitaire	31

Tous droits réservés Association des Familles Gosselin. Toute reproduction est interdite.

(La photo de l'ancêtre Gabriel Gosselin qui apparaît sur la page couverture est une gracieuseté de la Brasserie Labatt).

Un mot de la rédactrice en chef



Bonjour chers cousins et cousines,

L'Association des Familles **Gosselin** a franchi le cap de ses 35ans en 2014 et 2015 s'annonce comme une belle 36^e année avec, entre autres, de nouveaux membres siégeant sur le Conseil d'administration, Maria **Gosselin** et Michel Rochon, à qui nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au sein de l'équipe. Encore cette année, nous travaillerons très fort afin de vous proposer de nouveaux projets, ainsi que de vous préparer un autre beau rassemblement pour 2015 qui se dessine déjà peu à peu. Nous vous en reparlerons dans le prochain bulletin et aussi sur notre site internet que nous vous invitons à visiter régulièrement. Comme par les années passées, l'Association des Familles **Gosselin** était présente au Salon du patrimoine familial à Laurier Québec les 27, 28 février et 1^{er} mars. Cette opportunité nous offre une belle visibilité afin de faire connaître notre association, mais nous donne également la possibilité d'échanger sur nos racines communes avec d'autres cousins et cousines **Gosselin**. Merci d'être venus nous rencontrer au kiosque des **Gosselin**. Merci aussi à nos bénévoles qui ont assuré une présence tout au long de la fin de semaine.

Dans le présent numéro, nous voulions faire un petit clin d'œil à Suzanne Toulouse-**Gosselin**, notre chère trésorière, qui comme vous le savez a quitté définitivement le Conseil d'administration pour se consacrer pleinement à sa nouvelle vie de « **Retraitée de l'Association** ». On sait tous qu'elle est très active dans plusieurs domaines et je dirais que c'est son secret de jeunesse. Merci encore Suzanne pour tout ce que tu as fait pour l'Association, toutes les heures que tu as consacrées et sacrifiées pour la cause et nous ne te remercierons jamais assez. Ton travail assidu de bénévole fut vraiment exemplaire et pour paraphraser mon frère Jacques : « Suzanne, tu es notre monument et on devrait t'ériger une statue à Saint-Laurent, Ile d'Orléans. » et Suzanne de rétorquer : « Quel horreur d'être le refuge de plein de pigeons! » C'est là qu'on reconnaît le côté humble de Suzanne! On aimait bien la taquiner lors de nos réunions et cela va nous manquer! Bonne chance Suzanne!

Aussi, nous vous présenterons un autre article d'histoire de Jacques **Gosselin** (0786) qui portera sur « **Louis Gosselin (1680-1756), fils cadet de l'ancêtre Gabriel** ». En complément de son article, j'ai pensé vous faire connaître un peu celui qui vous livre ces beaux articles en lui posant quelques questions pour votre bénéfice. Pour ce qui est des nouvelles des **Gosselin** et bien les **Gosselin** s'activent un peu partout sur la planète. Alors que nos cousines Marie-Berthe **Gosselin** et Pierrette **Gosselin** nous racontent leur voyage au pays de l'ancêtre, notre cousin Robert **Gosselin** nous invite à un rendez-vous cet été à la Fromagerie Au Gré des Champs à Saint-Jean-sur-Richelieu! Et pourquoi pas un **Gosselin** de Montréal candidat à l'émission La Voix. Et finalement pour terminer, des nouvelles de nos bénévoles de Sainte-Pétronille Willie **Gosselin** et Huguette, Ile d'Orléans. Enfin, pour couronner le tout un nouvel ouvrage portant sur l'un des plus beaux villages du Québec des auteurs Daniel B. Guillot et Robert Martel qui retracent les trois temps de l'aventure de ce que l'on appelait traditionnellement le bout de l'île. Un beau programme n'est-ce pas!

Tout comme eux, si vous avez des faits intéressants à nous raconter, n'hésitez pas à m'en faire part. J'attends de vos nouvelles. J'en profite également pour vous souhaiter Joyeuses Pâques!

Bonne lecture,

France Gosselin (1163)

LeGabriel1621@hotmail.com



A word from the editor in chief

Hello dear cousins,

The **Gosselin** Family Association has passed the milestone of its 35 years in 2014, and 2015 promises to be a beautiful 36th year, beginning with the new members who have just joined the Board of Directors, Maria **Gosselin** and Michel Rochon, to whom we offer a warm welcome. Again this year, we will work very hard to offer you new events and prepare another beautiful gathering for 2015, which is in fact already taking shape. We will provide more information on this year's gathering in the next newsletter and also on our website which we invite you to visit regularly. As in past years, the **Gosselin** Family Association was present at the Salon du patrimoine familial (Family Heritage Exhibition – an annual genealogy event) at Laurier Québec shopping center here in Quebec City on February 27th, 28th and March 1st. This event provides us with a wonderful opportunity to publicize our association, but also gives us the opportunity to discuss our common roots with other **Gosselin** cousins. Thank you for being with us at the **Gosselin** booth. And thank you to our volunteers who ensured a presence at the booth throughout the weekend.

In this issue, we want to acknowledge Suzanne Toulouse-**Gosselin**, our dear treasurer, who as you know has decided to leave the Board of Directors to devote herself fully to her new life as a "**Retired Member of the Association**". We all know that she is very active in many areas and I would say that it is her secret for remaining so young at heart. Thank you again, Suzanne, for everything you have done for the Association, for all of the hours you devoted and sacrificed for the cause: we will never be able to thank you enough for all of your efforts. Your hard work as a volunteer was truly exemplary and to paraphrase my brother Jacques: "Suzanne, you are our monument and we should erect a statue in your name in Saint-Laurent, Ile d'Orleans." Suzanne then retorted: "How awful to become a refuge for all of those pigeons!" That clearly shows us the humble side of Suzanne! We liked to tease her at our meetings and she will be sorely missed! Good luck in all your future endeavours, Suzanne!

This newsletter also includes another history article written by Jacques **Gosselin** (0786), which will focus on "**Louis Gosselin (1680-1756), the youngest son of our ancestor Gabriel.**" In addition to this article, I thought it would be nice for you to get to know the author of these history articles and so I asked him a few questions on your behalf. With respect to other news concerning **Gosselin** family members, there are several **Gosselins** bustling about in a variety of locations on this planet. While our cousins Marie-Berthe **Gosselin** and Pierrette **Gosselin** tell us about their journey to the land of our ancestor, our cousin Robert **Gosselin** invites us to visit the Fromagerie Au Gre des Champs in Saint-Jean-sur-Richelieu this summer! And have you heard about the **Gosselin** family member from Montreal who will be on the television show *La Voix* (French version of *The Voice*)? And finally, finally, we have some news to share with you concerning our volunteers of St. Petronille, Île d'Orléans, Willie **Gosselin** and Huguette. Finally, to top it all off, we will introduce a new book about one of the most beautiful villages of Quebec, written by authors Daniel B. Guillot and Robert Martel who tell us the story of what is traditionally called the tip of the island. Quite a list of achievements!

Like those mentioned above, if you have any interesting facts to share with us, do not hesitate to let me know. I will be happy to hear from you. I also want to wish you a Happy Easter!



We hope you enjoy reading the newsletter!

France Gosselin (1163)

legabriel1621@hotmail.com



**MA CHÈRE SUZANNE CE N'EST QU'UN AUREVOIR,
MERCİ ENCORE POUR TOUTES CES BELLES ANNÉES
DE BÉNÉVOLAT ET DE CHALEUR HUMAINE, TU VAS
NOUS MANQUER. NOUS TE SOUHAITONS BEAUCOUP
DE BONHEUR ET DE SANTÉ!**



...suite



**QUE DE BEAUX
SOUVENIRS!**



...suite



**SUZANNE, ON
T'AIME!**



**MERCI DE TOUT
CŒUR! TU ES UNE
FEMME
FORMIDABLE!**



LES GOSSELIN AU SALON DU PATRIMOINE FAMILIAL À LAURIER QUÉBEC LES 27, 28 FÉVRIER ET 1ER MARS 2015



André Pageau, Marguerite Lamain et Michel Rognon dit Laroche



Le Président Jacques Gosselin et la rédactrice en chef France Gosselin



Le Président Jacques Gosselin en discussion avec Jean-François Gosselin et à l'avant-plan France Gosselin



Ci-contre: Souper des bénévoles à l'Hôtel Clarion à Ste-Foy. En haut, de gauche à droite: Nicole Gosselin, Michel Rochon, Jacques Gosselin 2, Jacques Gosselin Président, Francine Lachance, Diane Gosselin et France Gosselin. En bas de gauche à droite: Florence Morin, André Pageau et Maria Gosselin.

**MERCI À TOUS NOS BÉNÉVOLES QUI ONT ASSURÉ UNE PRÉSENCE AU KOSQUE:
JACQUES GOSSELIN, PRÉSIDENT, JACQUES GOSSELIN 2, JEAN-FRANÇOIS
GOSSELIN, DIANE GOSSELIN, MARIA GOSSELIN, FRANCE GOSSELIN, MICHEL
ROCHON ET ANDRÉ PAGEAU.**

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire

Louis Gosselin (1680-1756), fils cadet de l'ancêtre Gabriel.

Le dernier enfant de l'ancêtre Gabriel Gosselin est né dans la maison paternelle à Saint-Pierre (1), Île d'Orléans, Québec, le 29 août 1680. La cérémonie du baptême sera célébrée par le missionnaire Jean Basset, dans la paroisse de l'ancêtre, le 8 septembre suivant. Le parrain fut Louis Jolliet, oncle de l'enfant, et la marraine fut Marie Niel, femme de Zacharie Jolliet et tante de l'enfant. Louis ne respirera pas longtemps l'air de l'Île d'Orléans car la famille déménagera dans leur résidence de la rue Sous-Le-Fort à Place Royale, Québec dès 1689. L'enfant aura l'opportunité de grandir dans un milieu d'affaires où l'on y rencontre commerçants et négociants de toutes sortes. Il se fera initier aux pratiques de ce monde par l'ancêtre dont la réputation n'est plus à faire en Nouvelle-France. La mort de son père viendra interrompre en 1697 l'apprentissage de ce jeune homme de 17 ans. Sa mère, Louise Guillot, se remarie en 1698 avec Pierre Hayward, un homme d'affaires et officier de justice de Québec. Cela permettra à Louis de parfaire sa formation dans le monde du commerce.

Le premier mars 1706, la Prévôté de Québec ordonne que soient délivrées à Louis ses lettres de restitution afin de légaliser les engagements qu'avait pris ce dernier lorsqu'il était enfant mineur.

Le 19 octobre 1710, Louis comparait devant la prévôté de Québec afin d'y apporter son témoignage concernant le naufrage du bateau de sieur Pierre Haymard : « La Reine des Anges ». Il est dit qu'il habite à Paspébiac et qu'il agit à titre de commis pour Sieur Haymard. Il raconte qu'il a aperçu le bateau échoué dans la Baie des Morues au mois de juillet. Il raconte comment il a pu récupérer une partie de la cargaison grâce aux matelots qu'il a dû payer et qu'il a fait transporter cette marchandise à Paspébiac. Le 15 avril 1711, la cour ordonnera de verser le salaire payé aux matelots à Pierre Haymard pour le sauvetage de la marchandise du bateau échoué.

Le 23 novembre 1711, Louis se marie avec Marguerite-Jeanne Duroy, fille de Pierre Duroy, bourgeois et marchand et de Marguerite Lévasseur qui sont de la même paroisse que le jubilaire. Elle est douze ans plus jeune que lui. Dans le contrat de mariage passé devant le notaire LaCetière le 17 novembre, il est dit que les biens seront en commun, que Pierre Haymard et Louise Guillot s'engagent à verser 6 000 livres à l'époux en mai prochain, que Louis versera un douaire de 1 500 livres à sa future épouse. Les parents de l'épouse lui verseront 3 000 livres. Le préciput est fixé à 500 livres pour le survivant des époux.

De cette union naîtront plusieurs enfants : Pierre-Louis 1714, Pierre 1716, Louis 1717, Jean-François 1719, Étienne-Eustache 1720, Jean-Charles 1721, Louis-Jean 1724, Louis 1726, Joseph-Amable 1727. Quant à Marie-Louise, l'aînée, plusieurs dictionnaires généalogiques (2) mentionnent son année de naissance vers 1712, mais sans en préciser ni la date, ni l'endroit. Cette année semble logique puisque qu'elle prendra pour époux Joseph Carrier en 1727.

...suite

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire (suite)

Le 6 avril 1713, Louis achète pour une somme de 5 000 livres une maison de deux étages, mesurant trente pieds de face sur vingt et un pieds de profondeur, avec une petite cour de 15 pieds par douze pieds. Elle est située sur la rue Saint-Pierre à Place Royale, Québec et il a pour voisins, d'un côté la veuve Rageot, et de l'autre côté le Sieur Pierre Nolland et Dame Catherine Houard. Le contrat est passé devant le notaire de La Cetière. Il sera cautionné par le Sieur Pierre Haymard. C'est la maison du docteur Michel Sarazin.

Le recensement de la ville de Québec de 1716 nous informe que Louis est âgé de 36 ans, qu'il est marchand, qu'il vit avec sa femme Jeanne-Marguerite Duroy qui a 23 ans, qu'il a un enfant prénommé Pierre, âgé de six mois, et qu'il a deux domestiques. Il a pour voisins Jean Lestourneau d'un côté et de l'autre côté Marie-Marguerite Duroy, veuve de Jean Chaste et marchande.

Puisque son beau-père est malade, il délègue petit à petit ses dossiers d'affaires à Louis. Durant la deuxième décennie de ce siècle va débiter une longue saga judiciaire qui impliquera Louis Gosselin, Louise Guillot, sa mère, et la famille de feu Pierre Haymard vivant en France et qui se rapportera à la succession de son beau-père.

Après dix-huit mois d'incapacité à mener ses affaires, le beau-père de Louis, Pierre Haymard, décide d'effectuer le 28 juillet 1713 une donation à Louis et ce, devant le notaire Barbel de la Prévôté de Québec. Il lui concède la moitié de son bien immobilier dans la communauté de biens qui existe entre Louise Guillot et lui. Cela veut dire : La moitié d'un emplacement, ainsi qu'une maison en pierres de deux étages rue Saint-Pierre, Place Royale, Québec, comprenant trente pieds de face sur cette dite rue, vingt et un pieds de profondeur avec une petite cour de quinze pieds par douze pieds joignant d'un côté la maison du sieur Rageot. Cela veut aussi dire : La moitié d'un emplacement ainsi que d'une maison rue Sous-Le-Fort à Place Royale, Québec (3). Cela veut aussi dire la moitié d'un fief situé au Mont Louis, en Gaspésie, constitué de quinze arpents de front sur un arpent de profondeur où on y retrouve un bâtiment pour l'équipage et un autre bâtiment de saline et la moitié d'un fief de deux lieues (4) de front situé à Pasbébiac dans la Baie des Chaleurs gaspésienne. Toujours dans cette affaire, le 2 novembre 1724, l'intendant Bégon achemine une lettre au ministre français afin de faire valoir les droits de Gosselin. Puis, le 8 juin 1725 l'intendant publie une ordonnance qui maintient Louis Gosselin dans la jouissance du fief du Mont Louis et qui défend au sieur de La Coudray et aux autres de le troubler. (5)

Vingt-quatre jours après avoir donné naissance à son dernier enfant, Jeanne-Marguerite Duroy décède. Nous sommes le 24 juin 1727. Elle a seulement 34 ans. Elle laissera son mari à la maison avec quelques enfants. Sa mère Louise apportera sans aucun doute l'aide requise pour la garde de ses enfants. Nous savons, tel que mentionné plus tôt, que l'aînée Louise se mariera à la fin de la même année.

Les intendants se succèdent en Nouvelle-France et Louis Gosselin sait comment les garder de son côté. Le 20 octobre 1727, l'intendant Dupuy écrit au ministre français pour s'enquérir de l'affaire Haymard-Gosselin toujours pendante.

...suite

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire (suite)

Le 26 avril 1729, le même intendant publiera une ordonnance afin que Joseph Dubos, matelot engagé par Louis sur son bateau de pêche, lui rembourse l'avance de dix-huit livres consentie par Gosselin pour effectuer un travail. C'est dans une lettre au ministre, datée du 8 octobre 1729, que l'intendant Hocquart indiquera qu'il prend charge de l'affaire Haymard-Gosselin et qu'il compte lui donner suite dans l'année qui vient. Ce même intendant ordonnera le 10 juin 1730 à Gosselin de rembourser 3 812 livres, 19 sols et 6 deniers au sieur Lenouillier des Granges, notaire.

Le 11 juillet 1729, Louis Gosselin se retrouve à nouveau en cour. Cette fois à Montréal où il réclame 1 921 livres, 17 sols et deniers pour dettes à Laurent Lefèvre de Laprairie. Il ira jusqu'à saisir sa propriété. Mais c'est vraiment en cette année 1729 que débutera la partie judiciaire entre Simon Haymard marchand, cartier de carte à jouer de Paris et frère de feu Pierre Haymard. Simon conteste la validité du leg de son frère envers Louis Gosselin et il réclame sa part de l'héritage pour lui et les cohéritiers de sa famille. Aussi, la Prévôté de Québec exigera des parties qu'elle dépose de la documentation entourant cette affaire. Ainsi le 7 juillet, le notaire Henri Hiché déposera pour Simon Haymard douze pièces d'écritures. Le 25 juillet ce sera au tour du notaire Jacques Barbel, représentant de Louis Gosselin, de déposer dix-huit pièces d'écritures. Puis le 5 octobre de la même année, le notaire Hiché déposera vingt-trois pièces d'écritures. Le procès venait de s'amorcer au mois de septembre de la même année. Du 13 au 23 septembre 1730, c'est le procès tant attendu. Simon Haymard, cartier du Roi de Paris, frère de feu Pierre Haymard, poursuit Louis Gosselin et Louise Guillot pour revendiquer ses droits pour lui et ses proches quant à la succession de feu son frère. Le notaire Hiché fera entendre différents témoins qui viendront dire à la cour qu'en 1722 Pierre Haymard faisait de la démence, qu'il pleurait comme un enfant et qu'il faisait pitié quand il était rencontré sur la rue. Et finalement, la donation au dit Gosselin a été faite durant cette période. La cour donnera raison à Simon Haymard et ordonnera la mise à l'enchère de la propriété de Paspébiac et la propriété du Mont Louis. Louis Gosselin ira en appel au Conseil souverain mais le résultat ne changera pas.

Le 30 septembre 1747, Louis vend à la couronne un emplacement sis rue Champlain à Place Royale, Québec. Le terrain mesure quarante-cinq pieds de front sur la rue Champlain et quarante pieds de profond bordé par devant la rue Champlain et par derrière par la grève. Cette vente, à la demande de l'intendant Hocquart afin d'établir un chantier de construction naval à l'endroit communément appelé « Cul de Sac », s'effectuera pour la somme de 5 400 livres. Comme ce terrain fait partie de la succession de feu Marguerite Duroy, le résultat de la vente ira à ses fils Charles et Louis et servira à l'achat d'autres terrains dans le but de construire des maisons à Place Royale, Québec.

Le 15 octobre 1748, Louis perd sa mère, Louise Guillot. Elle vivait chez sa petite-fille Cécile dans la région de Montréal, Québec. Louis vivra un autre deuil et un autre rituel de succession s'annonce.

Le 21 octobre 1748, il se mariera à la paroisse Notre-Dame de Québec avec Elisabeth Rasset, fille de feu Jean Rasset et de Jeanne Chapeau. Il est âgé de 68 ans et elle en a 53. Dans son contrat de mariage passé le 17 octobre précédent, il est stipulé que le préciput sera de 500 livres à prendre par le survivant des époux, qu'il a doué et doué à la future épouse une rente viagère de 100 livres, qu'il sera en communauté de biens à partir de la date du mariage. Cela ne doit pas inclure les biens qu'il a pu acquérir dans son précédent mariage.

...suite

La plume de... Jacques Gosselin



Une page d'histoire (suite)

Le 16 septembre 1749, la maison rue Sous-Le-Fort, Québec, la maison ancestrale, est mise à l'enchère. On note que la maison a trente-sept pieds de front sur la rue Sous-Le-Fort faisant face à la rue Saint-Pierre sur quarante-cinq pieds de profond bornée par devant à la rue Sous-Le-Fort et par derrière par le quai. D'un côté, nous retrouvons la maison de M. Couillard de Lespinay et de l'autre côté par la grande plate forme. C'est une maison en pierres de deux étages.

Le 13 août 1750, Louis aura recours à la Prévôté de Québec contre Louis Créquy maçon pour faire valoir un non-respect du contrat passé avec le dit maçon. Le sieur Créquy est condamné à terminer la maison du dit Gosselin et à payer 28 livres et 5 sols d'amende. Le 24 août 1751, François Lajus, chirurgien, demande à la Prévôté de Québec (6) de faire respecter le contrat entrepris par Louis Gosselin et à exécuter par le même Créquy maçon. Gosselin est condamné à faire exécuter les travaux et à payer une amende de 24 sols. Toujours en 1751, on procédera à la mise à l'enchère du fief de Paspébiac et du fief de Mont Louis, mais aucun enchérisseur ne fait d'offre. Les parties en sont avisées. Une dernière criée est organisée le 10 avril 1653 et le fief du Mont Louis trouve preneur pour un montant de 550 livres. Quant au fief de Paspébiac, les co-héritiers seront avisés qu'il n'a pas eu d'offre. Le 12 novembre 1754, la Prévôté de Québec condamne Louis Rousseau de Saint-Nicolas, Québec à verser à Louis la somme due de 740 livres sur un billet daté du 19 novembre 1753. Louis est à nouveau devant la Prévôté de Québec dans une cause où le demandeur qui est le Sieur Taché, un négociant de Québec, veut se faire payer le dû d'un billet de l'ordre de 1 146 livres et 3 sols. Louis sera condamné à rembourser la dite somme.

On ne peut pas dire que l'action a manqué dans la vie de Louis Gosselin : Les décès de son père, de son beau-père et de sa mère, l'affrètement de bateau, le commerce, la cour et principalement le procès avec Simon Haynard, l'achat de maisons, les successions, ses activités commerciales, le domaine du Mont Louis et celui de Paspébiac et quel autre encore n'a pas été porté à notre attention par les écrits.

De sorte que Louis est un homme usé par la vie. Le 30 janvier 1756, de son lit situé au rez-de-chaussée de sa maison sur la rue Saint-Pierre à Place Royale, Québec (7), il fait venir le notaire Descharney pour lui dicter son testament. Nous savons qu'il est sain d'esprit et de mémoire et nous savons aussi qu'il est retenu au lit à cause d'une infirmité. Il déclare comme tout bon catholique de l'époque, qu'après sa mort, son corps soit reçu par l'église.

Que pour ses funérailles, son enterrement et son service, tout devra être confié à son exécuteur testamentaire. Que son exécuteur testamentaire soit Jean Taché, négociant, armateur et prévost des marchands. Qu'un montant de 300 livres soit remis à son épouse comme montant dû à sa communauté de biens. Louis signe son testament et le 6 juin 1756 il décède. Il sera inhumé dans le cimetière paroissial le lendemain. Ses fils Charles et Louis seront aux prises avec des poursuites et des mises à l'enchère dans le règlement de sa succession.

Le plus jeune enfant de l'ancêtre Gabriel venait de rendre l'âme. Avec la vie mouvementée qu'il a vécue, cela peut nous rappeler celle de son père et nous laisser supposer qu'il lui ressemblait beaucoup.

...suite

Penning by... Jacques Gosselin



A page of history

Louis Gosselin (1680-1756), the youngest son of our ancestor, Gabriel.

The youngest child of our ancestor, Gabriel Gosselin, was born in his father's house in Saint-Pierre (1), Ile d'Orleans, Quebec, on August 29, 1680. The baptismal ceremony was celebrated by the missionary Jean Basset, in our ancestor's parish on September 8, 1680. The godfather was Louis Jolliet, the child's uncle, and the godmother was Marie Niel, wife of Zacharie Jolliet and the child's aunt. Louis did not breathe the fresh air of Orleans Island for long, because his family moved into their residence on Sous-Le-Fort Street in Place Royale, Quebec City in 1689. The child thus had the opportunity of growing up in a business environment where he met traders and merchants of all kinds. He learned the tricks of the trade through his father, whose reputation was well established in New France. The death of his father in 1697 interrupted the training of this young 17-year-old man. His mother, Louise Guillot, remarried in 1698 with Pierre Hayward, a businessman and Québec judicial officer. This allowed Louis to complete his training in the world of commerce.

On March 1, 1706 the Provost court of Quebec ordered that restitution letters be issued to Louis to legalize the business transactions he had conducted when he was a minor.

On October 19, 1710, Louis appeared before the Provost of Quebec in order to give his testimony concerning the sinking of the ship of Sieur Pierre Haymard: "The Queen of the Angels." It was said that he lived in Paspébiac and was working as a clerk for Sieur Haymard. He said that he saw the boat aground in the Baie des Morues in July. He explained how he was able to recover part of the cargo with the help of the sailors whom he had paid and that he had the goods moved to Paspébiac. On April 15, 1711, the court ordered that he pay the said salary to Pierre Haymard's sailors for the rescue of the goods of the stranded ship.

On November 23, 1711, Louis married Marguerite-Jeanne Duroy, daughter of Pierre Duroy, bourgeois and merchant, and of Marguerite Levasseur, who are both from the same parish as the groom. She is twelve years younger than him. In the marriage contract signed before notary LaCetière on November 17, it is stipulated that the property will be shared, that Pierre Haymard and Louise Guillot agree to pay 6 000 pounds to the husband in May 1712 and that Louis will transfer a dowry of 1 500 pounds to his future wife. The wife's parents are to contribute 3 000 pounds. The preciput (*) is set at 500 pounds for the surviving spouse.

The couple had several children: Pierre-Louis 1714, Pierre 1716, Louis 1717, Jean-François 1719, Étienne-Eustache 1720, Jean-Charles 1721, Louis-Jean 1724, Louis 1726, Joseph-Amable 1727. Regarding Marie-Louise, the eldest, several genealogical dictionaries (2) mention her birthdate as approximately 1712, but without any further details regarding the date, nor the place of birth. The given year seems logical since she later married her husband Joseph Carrier in 1727.

...continued

Penned by... Jacques Gosselin



A page of history (continued)

On April 6, 1713, Louis paid 5 000 pounds to buy a two-storey house, measuring thirty feet (facing the road) by twenty-one feet, with a small yard of 15 feet by 12 feet. This house was located on St. Pierre Street in Place Royale in Quebec City and was bordered on one side by the house of widow Rageot, and the other side by the house of Sieur Pierre Nolland and Lady Catherine Houard. The contract was signed before notary La Cetière. It was endorsed by Sieur Pierre Haymard. It is the house of Dr. Michel Sarazin.

The 1716 census of Quebec City mentions that Louis was 36 years old at that time, that he was a merchant, that he lived with his wife Jeanne-Marguerite Duroy, who was 23, had one child named Pierre, six months old, and had two servants. His neighbours were Jean Lestourneau on one side and on the other side: Marie-Marguerite Duroy, a merchant lady and widow of Jean Chaste.

Since his father-in-law was sick, he delegated his business records to Louis. During the second decade of that century a long legal saga began concerning the estate of his father-in-law and involving Louis Gosselin and Louise Guillot, his mother, as well as the family of the late Pierre Haymard living in France.

After eighteen months not being able to conduct business, Louis' father-in-law, Pierre Haymard, decided on July 28, 1713 to transfer a donation to Louis in the presence of notary Barbel of the Provost of Quebec. He conceded half of his property in the shared property between himself and Louise Guillot to Louis. This included half of a property, as well as a stone house with two floors on Saint-Pierre Street, Place Royale, Quebec City. This property measured thirty feet facing the said street, by twenty-one feet deep with a small court of fifteen feet by twelve feet next to the house of Mr. Rageot. The donation also included: half of a property as well as a house on Sous-Le-Fort Street, Place Royale, Quebec City (3). In addition, this included half of a fief located on Mont Louis in the Gaspésie region consisting of fifteen acres (of frontage) by one acre on which stood one building for the crew and another saline building and half of a fief of two leagues (4) facing Pasbébiac located in the Baie des Chaleurs in Gaspésie. In this legal case, the intendant Bégon sent a letter to the French Minister to assert the rights of Louis Gosselin on November 2, 1724. Then, on June 8, 1725 the intendant issued an order that ensured that Louis Gosselin could maintain possession of the fief of Mont Louis and prevented Sieur de La Coudray and others from disturbing him. (5)

Twenty-four days after giving birth to her last child, Jeanne-Marguerite Duroy passed away, on June 24, 1727. She was only 34 years old, and left her husband at home with several children. His mother, Louise, undoubtedly helped take care of the children. We know, as mentioned earlier, that the eldest, Louise, married at the end of the same year.

...continued

Penned by... Jacques Gosselin



A page of history (continued)

Intendants succeeded one another in New France and Louis Gosselin knew how to keep them on his side. On October 20, 1727, the Intendant Dupuy wrote to the French Minister to inquire about the Haynard-Gosselin case which was still pending. On April 26, 1729, the same intendant issued an order so that Joseph Dubos, a sailor hired by Louis on his fishing boat, would reimburse him the advance of eighteen pounds granted by Louis Gosselin to perform a certain task. It is in a letter to the Minister, dated October 8, 1729, that intendant Hocquart indicated that he would take charge of the Haynard-Gosselin case and that he would act on it in the coming year. On June 10, 1730, this same intendant ordered Louis Gosselin to pay 3 812 pounds, 19 sols and 6 deniers to notary Sieur Lenouillier des Granges.

On July 11, 1729, Louis Gosselin was once again in court. This time it was in Montreal where he claimed a debt of 1 921 pounds and 17 sols from Laurent Lefèvre de Laprairie. He even seized Lefèvre's property. In fact, it was during this particular year (1729) that the judicial saga began between himself and Simon Haynard, merchant and manufacturer of playing cards in Paris and brother of the late Pierre Haynard. Simon contested the validity of his brother's bequeathment to Louis Gosselin and he claimed his share of the inheritance for himself and the heirs of his family. The Provost of Québec then required each of the parties to file documentation surrounding this case. On July 7 notary Henri Hiché filed twelve written documents for Simon Haynard. On July 25 notary Jacques Barbel, representing Louis Gosselin, filed eighteen written documents. And on October 5 of the same year, notary Hiché filed twenty-three written documents. The long awaited trial had begun in September of the same year, from September 13 to 23, 1730. Simon Haynard, manufacturer of playing cards for the King in Paris and brother of the late Pierre Haynard, was suing Louis Gosselin and Louise Guillot to assert his rights for himself and his family concerning the estate of his brother. Notary Hiché had several witnesses provide their testimony to explain that in 1722 Pierre Haynard was suffering from dementia, and that he wept like a child and was in a sorry state when he was met by other people on the street. And that his gift to Louis Gosselin was made during this period (when he was ill). The court agreed with Simon Haynard and ordered that the properties of Paspébiac and Mont Louis be auctioned off. Louis Gosselin appealed to the Sovereign Council, but the decision was not changed.

On September 30, 1747, Louis sold a property located on Champlain Street, Place Royale, Quebec City to the crown for a total of 5 400 pounds. The land measured forty-five feet (of frontage) on Champlain Street by forty feet deep, reaching the river's shoreline. This sale was conducted at the request of Intendant Hocquart who wished to establish a naval shipyard on this property commonly called "Cul de Sac". As this property was part of the estate of the late Marguerite Duroy, the result of the sale was transferred to her sons, Charles and Louis, and used to purchase more land in order to build houses on Place Royale, Quebec City.

On October 15, 1748, Louis lost his mother, Louise Guillot. She had been living with her daughter, Cécile, in the Montreal area. Louis thus lived through another loss and another inheritance ritual.

...continued

Penning by... Jacques Gosselin



A page of history (continued)

On October 21, 1748, he married Elisabeth Rasset, daughter of Jean Rasset and Jeanne Chapeau in the parish of Notre-Dame de Québec. He was 68 years old and she was 53. In the marriage contract signed on October 17, it is stipulated: that the preciput (*) would be 500 pounds to be given to the surviving spouse, that he would transfer to his future wife an annuity of 100 pounds, and that he would enter into shared (community) property on the date of marriage. This shared property would not include goods that he had acquired in his previous marriage.

On September 16, 1749 the ancestral house located on Sous-Le-Fort Street, Quebec City, was put up for auction. Note that the property was thirty-seven feet on Sous-Le-Fort Street facing Saint-Pierre Street and forty-five feet deep from Sous-Le-Fort Street to the waterfront dock. On one side, the house bordered the property of Mr. Couillard de Lespinay and the other side there was a large platform. The ancestral house was a two-storey stone house.

On August 13, 1750, Louis turned to the Provost court of Quebec to settle a case against Louis Créquy (mason) to assert a breach of contract with the said mason. The Sieur Créquy was ordered to finish the work on Louis Gosselin's house and to pay a fine of 28 pounds and 5 sols. On August 24, 1751, François Lajus, surgeon, asked the Provost court of Quebec (6) to enforce the contract undertaken by Louis Gosselin and to ensure that the contract work be completed by the same mason, Sieur Créquy. Louis Gosselin thus had to ensure that the masonry work was completed and had to pay a fine of 24 sols. Also in 1751, the fiefs of Paspébiac and Mont Louis were put up for auction, but no bidder made an offer. The parties concerned were notified. A final auction was organized on April 10, 1753 and the fief of Mont Louis found a buyer for an amount of 550 pounds. As for the fief of Paspébiac, the co-heirs were notified that no offers were made. On November 12, 1754 the Provost court of Quebec ordered Louis Rousseau of Saint-Nicolas, Quebec, to pay Louis Gosselin the amount of 740 pounds which he had agreed to pay him in a document signed on November 19, 1753. Louis once again found himself before the Provost court of Quebec in a case where the applicant was Sieur Taché, a merchant of Quebec, who wanted to be paid 1 146 pounds and 3 sols as stated on a signed document. Louis Gosselin was ordered to pay the said sum.

Louis Gosselin's life was certainly far from peaceful: He had to deal with the death of his father, his father-in-law and his mother, boat chartering, commerce, the court and especially the trial against Simon Haymard, buying homes, estates and inheritance, commercial activities, the properties of Mont Louis and of Paspébiac and probably several other issues which have not been brought to our attention through written documents.

So Louis had had a busy life. On January 30, 1756, from his bed on the ground floor of his house on St. Pierre Street in Place Royale, Quebec (7), he asked for notary Descharney and dictated his will to the notary. We know that he was of sound mind and still had a good memory and we also know that he was confined to his bed because of a disability.

...continued

Penning by... Jacques Gosselin



A page of history (continued)

As any good Catholic at the time, he asked that his body be received by the church after his death. He asked that his funeral, burial and religious service be entrusted to the executor of his will. He chose Jean Taché as the executor of his will. Jean Taché was a merchant, ship-owner and provost of the merchants. An amount of 300 pounds was delivered to his wife, this amount being her portion of their shared property. Louis signed his will and on June 6, 1756 he passed away. He was buried in the parish cemetery the next day. His sons, Charles and Louis, then had to deal with the lawsuits and the auctions concerning the settlement of his estate.

The youngest child of our ancestor Gabriel had now passed away. The eventful life that he lived reminds us of his father, and we can assume that he must have been a lot like him.

His second wife, Elizabeth Rasset, passed away on May 12, 1779 and was buried two days later in the Picotés cemetery (8), located near the garden of the Sisters of the Hôtel-Dieu de Québec hospital. It was specified in the written document that she had died of a sudden death upon leaving the church confessional.

- (*) Preciput (in French law): A portion of an estate or inheritance which falls to one of the co-heirs over and above his equal share with the rest, and which is to be taken out before partition is made.
- (1) In 1680, this was the name given to the parish land in which our ancestor's house was located.
- (2) Cyprien Tanguay Dictionary, p. 516 and Gosselin Family Name Genealogical Dictionary, p.78.
- (3) The house where Louis grew up with his father, Gabriel, and his mother, Louise.
- (4) 1 league = 15 120 feet in New-France. 1 yard = 180 feet
- (5) Intendant Fund ANQ
- (6) Excerpt from the Provost of Québec concerning the right of passage, Place Royale, Québec City
- (7) Bordering on one side the property of widow Beaurivage and on the other side the property of Jean Marchand.
- (8) The Picotés cemetery was named after the great number of deaths resulting from 'la picote' (chickenpox) in the early 18th century.



Entrevue avec notre historien et écrivain Jacques Gosselin (0786)



Au fil des bulletins, il nous a fait connaître l'histoire de notre ancêtre Gabriel Gosselin, ainsi que sa famille et son mode de vie. C'est pourquoi j'aimerais moi aussi vous faire connaître notre historien et écrivain Jacques Gosselin (0786), un passionné d'histoire, mais aussi le frère qui m'a fait découvrir cette passion de mon histoire.

La rédactrice en chef

Q: Bonjour Jacques, quel est ton rôle auprès de l'Association des Familles Gosselin ?

R: Mon rôle est de faire connaître l'histoire de l'ancêtre Gabriel, sa famille ainsi que ses descendants, d'aider les Gosselin à connaître leurs ancêtres, à écrire des articles sur l'histoire de nos ancêtres afin que Gabriel et ses descendants puissent y trouver une place dans notre recueil d'histoire. Ces derniers éléments font d'ailleurs partie de la mission de notre association.

Q: Qu'est-ce qui t'a amené à devenir un passionné d'histoire ?

R: Mon père, du temps de son vivant, m'a appris beaucoup de choses sur un grand-père et deux arrière-grands-parents que je n'ai pas connus. Il m'a de plus raconté une foule d'anecdotes sur des faits qu'il a vécus ou qu'il a vus à l'Île d'Orléans. Alors cela m'a donné la piqure afin d'en savoir plus et d'approfondir l'histoire de ma famille.

Q: Quel est ton mentor ou celui qui a influencé ta façon de travailler ?

R: J'aime bien personnellement l'historien Marcel Trudel. Malheureusement, il nous a quittés en janvier 2011. Pour moi, c'était un monsieur qui savait comment raconter et vulgariser l'histoire auprès des gens. De plus, il avait une manière de raisonner l'histoire, c'est-à-dire qu'il nous disait que telle ou telle chose qui nous avait été racontée n'avait pas de bon sens et que cela ne s'était sûrement pas passé comme ça, et il nous expliquait pourquoi. Et finalement, disons qu'il savait bien se documenter auprès des écrits existants quand il écrivait un texte. Alors comprenez que pour un écrivain-historien amateur comme moi, c'est un beau modèle à suivre.

...suite

Entrevue avec notre historien et écrivain

Jacques Gosselin (0786) ...suite



Q: Qu'est-ce que tu trouves le plus fascinant dans ton travail de recherche et d'écriture ?

R: Sans hésitation, je vous dirais que ce sont toutes les informations précieuses que nous découvrons dans les actes religieux, civils et autres documents mis à notre disposition. Cela représente une richesse incroyable et surprenante qui nous apprend des tas de choses que nous ignorions sur notre histoire. D'ailleurs, les Archives nationales du Québec et le site Family Search sont une source inépuisable d'informations.

Q: Qu'est-ce que tu trouves le plus désolant dans ton travail de recherche ?

R: C'est de voir et constater que des personnes investissent de 4 à 500\$ pour faire faire leur arbre généalogique et que ce dernier comporte des erreurs. Cela est dû entre autre chose au fait que des informations sont puisées à même des sites internet et que ces sites comportent des erreurs se rapportant à notre patronyme. D'ailleurs, j'ai constaté qu'il y a plusieurs erreurs sur ces sites. Les gens puisent leurs informations sur des sites en erreurs et reproduisent les mêmes erreurs sur leur site.

Là-dessus, je conseille aux gens de ne pas se fier uniquement sur ces outils : sites internet, dictionnaires de patronyme, bases de données, mais plutôt d'effectuer leur propre vérification auprès des actes religieux et civils.

La meilleure que je pense avoir vue, est celle où sur un site web que je ne nommerai pas, car cela va enlever sa crédibilité, où l'on identifie une maison ancestrale à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, Québec et qui a été construite en 1850 et à laquelle on sous-titre que l'ancêtre Gabriel Gosselin y a habité. Souvenons-nous que l'ancêtre est décédé en 1697. Alors...vous pouvez en tirer vos propres conclusions.

Q: Que souhaites-tu pour l'avenir de notre histoire ?

R:

- 1) Que plus de gens s'intéressent et découvrent leur propre histoire.
- 2) Qu'il y ait de plus en plus de gens qui écrivent leur histoire de famille.
- 3) Que ceux qui copient ceux qui prennent le temps de chercher et d'écrire, aient la décence de bien citer les auteurs et d'identifier les vrais auteurs dans leurs textes. Et finalement que ceux qui copient aient la profondeur de revoir périodiquement leurs données qu'ils rendent publiques afin d'en corriger les erreurs.

...suite

Entrevue avec notre historien et écrivain Jacques Gosselin (0786) ...suite



Q: En terminant, sur quoi travailles-tu actuellement ?

- R:**
- 1) Je travaille sur un sujet d'article se rapportant à l'ancêtre Gabriel.
 - 2) Je travaille à monter une banque de données, à base d'actes religieux et civils, qui servira d'une part à monter avec plus d'exactitude votre arbre généalogique et d'autre part à vous aider à écrire votre histoire familiale.

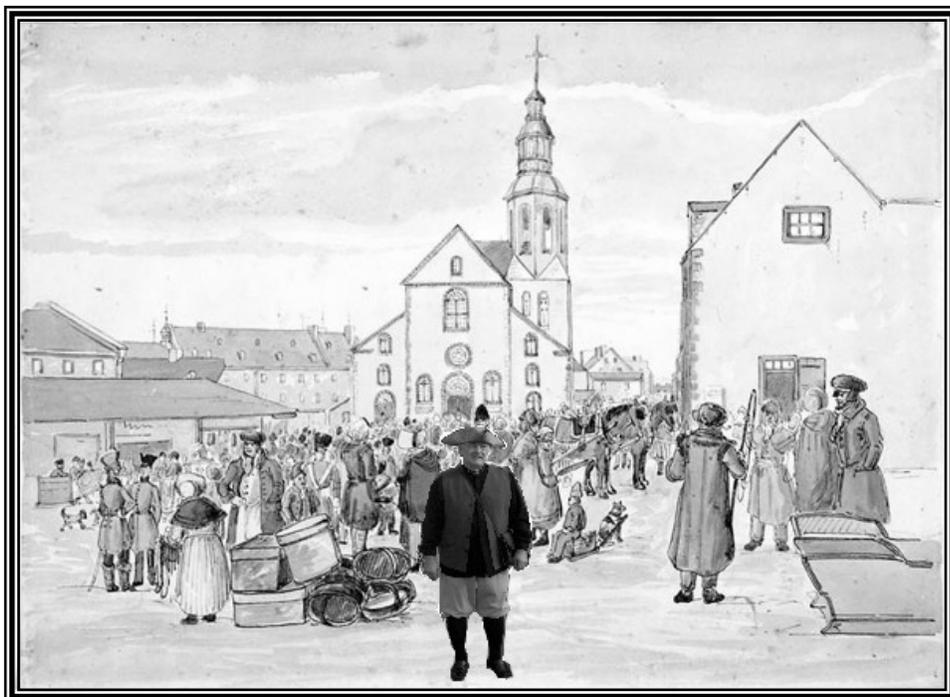
Pour conclure, Jacques vous offre en citation ce monsieur nonagénaire dont il a parlé précédemment:



« Vous croyez la Nouvelle-France tout à fait disparue? Vous vous trompez, je vous la ferai voir autour de vous. »

Marcel Trudel, tiré de son livre : « Mythes et réalités
dans l'histoire du Québec. »

Marcel Trudel (29 mai 1917 - 11 janvier 2011) est un historien québécois, professeur chercheur sur la Nouvelle-France et sur l'esclavage au Canada, auteur d'environ cinquante livres, la plupart étant des ouvrages de référence.

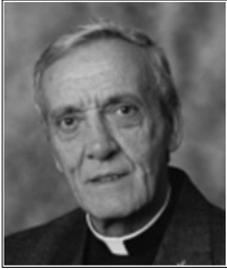


SAVIEZ-VOUS QUÉ...

Nous vous invitons à nous signaler les avis de décès dont vous aurez pris connaissance dans vos journaux locaux. **Merci de votre collaboration!**



NOS PLUS SINCÈRES CONDOLÉANCES!



L'Abbé Xavier Gosselin (1931-2014) qui était membre de l'Association des familles Gosselin et dont son "Parcours de vie" avait été publié dans "Le Gabriel" de décembre 2012 est décédé le dans la sérénité, au CSSS Domaine-du-Roy de Roberval, le 17 décembre 2014, à l'âge de 83 ans et 2 mois, il demeurait au monastère des Augustines de Roberval. Il était le frère de : feu Laurent (Lydiane Doucet), feu Roch (Marguerite Asselin), feu Jules (feu Candidé Croft), feu Simon (feu Lucette Gagné), Raymond (feu Gaétane Chartier, Mariette Béchar), Jeannette (Paul-Marie Tremblay), Pauline (Roger Boivin), Françoise (Claude Vézina), Simone (Gilles Ouellet), Pierrette (Louis-Marie Bhérier), Claude (Danielle Tanguay) et Lucie (Éric Camier). Également, il laisse plusieurs neveux et nièces ainsi que ses confrères du Clergé diocésain. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons en faveur de la Caisse du Presbytérium et d'entraide sacerdotale. Direction funéraire : Maison Marc Leclerc Ltée de Saint-Félicien (membre de la Corporation des thanatologues du Québec)

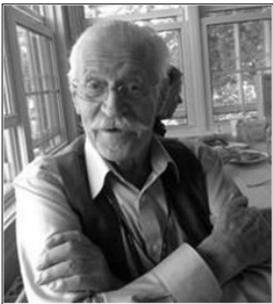


Lomer Gosselin (1923-2014)

AMOS - Est décédé le 4 décembre 2014, au CHSLD d'Amos, à l'âge de 91 ans, monsieur Lomer Gosselin, fils de feu Théophile Gosselin et de feu Bernadette Morin. Monsieur Lomer Gosselin était l'époux de madame Madeleine Lepire Gosselin, domicilié à Amos.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Claudine (Réjean Carignan) et Steve (Sylvie Toupin); ses petits-enfants : Frédéric, feu Lydia, Jérémy, David, Nicolas et Marie-Hélène; ses frères et sœurs : feu Robert, **Wellie (Huguette Couture)**, feu Violette, Sœur Madeleine, feu Rita, Réjeanne, feu Lisette, Raymond (Michèle Grenier) et Jacques; ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis.

Il était le frère aîné de William (Wellie), vice-président de l'Association des familles Gosselin.



Clément Gosselin (1922-2014)

Le samedi 13 décembre 2014 à Montréal est décédé CLÉMENT GOSSELIN à l'âge vénérable de 92 ans. Il était veuf de feu Johanna Koeslag. Né à Saint-Sébastien le 14 août 1922, fils de Wilbrod Gosselin et de Clara Lapierre, il était le deuxième d'une famille de 10 enfants. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs et leurs familles feu Lucie, Léandre, feu Angéline, feu Gérard, **Rachel**, Mariette, feu Jean, **Claire** et Françoise, ainsi que ses enfants, Mireille et ses filles Bella Crespin et Idith Crespin, Carla et ses filles Barbara Legault et Anne-Sophie Berger et petite-fille Mila-Johanna Conavad, Yvon (Kathleen Lalonde), Jacques (Lise Benoît) et leur fils Benoît (Mylène Guay), ainsi que sa compagne Yolande Bernier. Il reçut récemment la médaille de la Légion d'honneur Française pour ses haut-faits lors du débarquement de Normandie. Nous avons fait mention de ses exploits dans le bulletin Le Gabriel, édition de juin 2014.

Il était le frère de Rachel et Claire, membres de notre Association.

SAVIEZ-VOUS QU'É... (suite)

IMPORTANT : AFIN DE VÉRIFIER LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE ABONNEMENT, VOUS N'AVEZ QU'À REGARDER LA DATE INSCRITE SUR VOTRE ÉTIQUETTE LORS DE LA RÉCEPTION DE VOTRE BULLETIN « LE GABRIEL ». EXEMPLE : SI C'EST ÉCRIT 08/2014, C'EST QUE VOTRE ABONNEMENT SE TERMINE LE 31 JUILLET 2014 ET PAR LE FAIT MÊME, SI VOUS N'AVEZ PAS DONNÉ SUITE À VOTRE RENOUVELLEMENT, CELA VEUT DIRE QUE VOUS N'ÊTES PLUS MEMBRE EN RÈGLE DE L'ASSOCIATION ET QUE VOUS NE RECEVREZ PLUS LE BULLETIN.

POUR CONTINUER À BÉNÉFICIER DE TOUS LES PRIVILÈGES EN TANT QUE MEMBRE DE L'ASSOCIATION, ENTRE AUTRE À VOTRE ABONNEMENT AU BULLETIN LE GABRIEL, VOUS DEVEZ RETOURNER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN À NOTRE TRÉSORIÈRE, MADAME MARIA GOSSELIN.

1 an 20,00\$

2 ans 35,00\$



IMPORTANT: TO CHECK THE EXPIRATION DATE OF YOUR SUBSCRIPTION, YOU ONLY HAVE TO CHECK THE DATE LISTED ON YOUR LABEL WHEN YOU RECEIVE YOUR NEWSLETTER "THE GABRIEL." FOR EXAMPLE: IF IT IS WRITTEN 08/2014, YOUR SUBSCRIPTION ENDS JULY 31, 2014 AND THIS MEANS THAT YOU HAVE NOT YET RENEWED YOUR SUBSCRIPTION BEYOND THAT DATE AND YOUR ASSOCIATION MEMBERSHIP WILL END ON THAT DATE AND YOU WILL NO LONGER RECEIVE THE NEWSLETTER.

TO CONTINUE TO BENEFIT FROM ALL PRIVILEGES AS A MEMBER OF THE ASSOCIATION INCLUDING RECEIVING YOUR NEWSLETTER THE GABRIEL, YOU MUST RETURN YOUR CHEQUE MADE OUT TO L'ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN AND ADDRESSED TO OUR TREASURER, MRS MARIA GOSSELIN.

1 year 20.00\$

2 years 35.00\$

Nouvelle adresse du siège social:

(New head office address)

190, chemin du Bout de l'Île,
Sainte-Pétronille, Ile d'Orléans, Qc
G0A 4C0

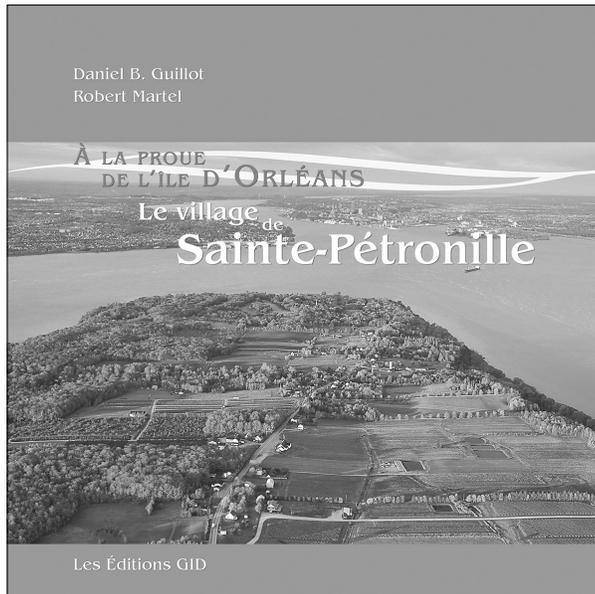


SI VOUS POSSÉDEZ UNE ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE, SVP NOUS EN FAIRE PART À L'ADRESSE SUIVANTE À L'ATTENTION DE MARIA GOSSELIN, TRÉSORIÈRE. MERCI!

IF YOU HAVE AN EMAIL ADDRESS, PLEASE LET US DO PART IN THE FOLLOWING ADDRESS TO THE ATTENTION OF MARIA GOSSELIN, TREASURER . THANK YOU!

associationfamillegosselin@hotmail.com

SAVIEZ-VOUS QU'É... (suite)



Ouvrage sur Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

L'édition de ce volume donne suite à la publication de plusieurs chroniques historiques portant sur l'histoire de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans, Québec. C'est un travail de bénévolat de la part des auteurs Daniel B. Guillot et Robert Martel.

Publiées dans le journal municipal « Le Beau Lieu » de Sainte-Pétronille, ces chroniques ont permis de mieux faire connaître l'histoire de cette municipalité qui remonte à 1874, sans oublier l'origine du village de Beaulieu qui date de 1648. De là, la parenté de Daniel B. Guillot avec les familles Gosselin, Gourdeau et Noël. D'ailleurs, un de ses ancêtres Pierre Noël de Saint-Pierre, Île d'Orléans, s'est marié le 5 novembre 1703 à Louise Gosselain. Fait intéressant aussi à noter c'est qu'en 1675 son ancêtre Vincent Guillot a acquis une première terre à Saint-Laurent, Île d'Orléans et elle lui fut vendue par notre ancêtre Gabriel Gosselin (1621-1697) qu'il devait aider dans ses récoltes d'automne,

probablement au village Beaulieu (Sainte-Pétronille). Par la suite il a habité les villages de Sainte-Famille et Saint-Pierre.

Avec l'arrivée en 2014 du 140^e anniversaire de cette municipalité, ce fut l'occasion tant attendue pour publier cet ouvrage afin de souligner cet événement et aussi de faire connaître l'histoire de ce village.

Résumé

Située à mi-chemin entre les Grands Lacs et le golfe du Saint-Laurent, lorsqu'on la survole ou l'observe sur une carte, l'île d'Orléans évoque un grand navire amarré au milieu du fleuve, à quelques encablures de Québec. À sa proue, le village de Sainte-Pétronille. Sur l'un de ses escarpements s'installait en permanence, au milieu du XVII^e siècle, la toute première famille française de l'île d'Orléans. Si l'on dit parfois de Sainte-Pétronille qu'elle est « l'autre île d'Orléans », c'est que, en raison d'une topographie accidentée, ce village a peu participé à la vocation agricole de l'île. Sa proximité avec Québec le destinait plutôt, avec le temps, à l'accueil d'une population semi-urbaine. Les auteurs, Daniel B. Guillot et Robert Martel, retracent les trois temps de l'aventure de ce que l'on appelait traditionnellement le bout de l'île. D'abord, l'implantation progressive de sa modeste communauté sur un territoire ponctué de quelques occupations sans lendemain. Puis l'essor provoqué au XIX^e siècle par l'avènement d'une villégiature bourgeoise qui allait marquer Sainte-Pétronille de son empreinte, en même temps que s'organisait et se structurait l'existence quotidienne des villageois. Enfin, au lendemain des transformations du siècle dernier, l'arrivée à maturité d'une population désormais stabilisée, mais appelée à esquisser les voies de son avenir. Un site exceptionnel en même temps qu'un patrimoine bâti original et diversifié font de Sainte-Pétronille l'un des plus beaux villages du Québec. Découvrez-le!

Le volume de 188 pages intitulé : « À la proue de l'île d'Orléans, le village de Sainte-Pétronille » a été écrit avec la collaboration de monsieur Robert Martel, co-auteur. Il est en vente dans toutes les bonnes librairies au coût de 29,95\$.

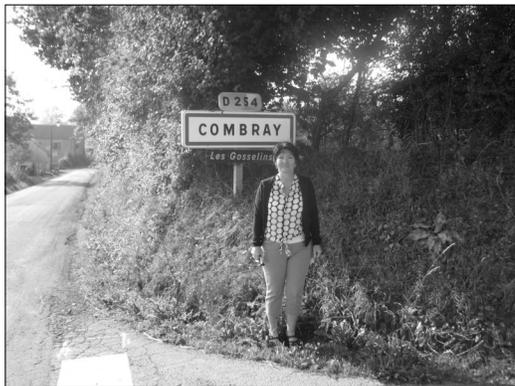
Pour plus d'informations:

Daniel B. Guillot

dbguillot@videotron.ca

DES NOUVELLES DES GOSSELIN

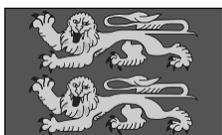
Nos cousines Marie-Berthe Gosselin et Pierrette Gosselin en visite au village de l'ancêtre Gabriel.



Nous avons fait un très beau voyage en France du 3 au 19 septembre 2014. Nous sommes arrivées à l'aéroport de Nantes, pour repartir de l'aéroport Charles-de-Gaulles à Paris à la fin de notre séjour. Nous avons fait tout le trajet avec une automobile louée, environ 2 500 kilomètres en tout.

Arrivées à Combray, nous avons reçu un accueil chaleureux de la part de Madame Renée Marguerite et de son frère Monsieur Daniel Marguerite, ancien maire de cette commune et tous deux amis de Madame Annette Gosselin-Deveze. En passant, nous aimerions remercier cette dernière pour les informations qu'elle nous a transmises sur Combray lors du rassemblement au Manoir Montmorency à Québec en août dernier. M. et Mme Marguerite nous ont fait visiter leur jardin, offert une collation et déguster du pommeau. M. Marguerite fabrique son calvados maison. Ils étaient très fiers de nous montrer des numéros du bulletin de liaison Le Gabriel. Ce sont des personnes vraiment gentilles et accueillantes.

Nous avons aussi visité la vieille église Saint-Martin à Combray, où l'ancêtre Gabriel a reçu le baptême. Elle était ouverte aux visiteurs et on a pu lire le nom de Monsieur Charles Gosselin sur une plaque à la mémoire des soldats de Combray morts pour la France 1914-1919. Une autre plaque "Hommage à notre ancêtre Gabriel" figure à l'intérieur des murs de l'église. Nous nous sommes rendues voir la maison de l'ancêtre.



...suite

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)

Le magasin "Maison Gosselin" à Saint Vaast La Hougue, fondé en 1889, situé à environ 150 kilomètres au nord de Combray vaut vraiment le déplacement. C'est à cet endroit d'ailleurs qu'Annette avait acheté ses cadeaux pour le rassemblement. Nous avons eu le bonheur de rencontrer la propriétaire Madame Françoise Gosselin (4e génération). Malheureusement, elle ne connaît pas ses ancêtres, alors c'est difficile de savoir si on a un lien de parenté. Malgré cela, elle nous a indiqué qu'elle était toujours très heureuse d'accueillir des Gosselin à son magasin.



Ce dernier occupe une grande surface et il regorge de trésors anciens et nouveaux: Cave à vin et alcool, produits du terroir, fruits et légumes, crèmerie, fromages, confiserie chocolaterie, épices du monde, cafés torréfiés "maison", thés et infusions, jouets rétro, savonnerie et univers déco. Madame Françoise a pris le temps de nous parler même s'il y avait beaucoup de clients en ce mardi 9 septembre. Madame Françoise s'est dite ravie d'avoir la visite de Québécoises chez elle.

Nous avons continué notre route et visité plein de beaux endroits, dont le cimetière Canadien Bény-sur-Mer à Revières, le sergent Robert-Andrew Gosselin du "Toronto scottish Regiment" décédé le 25 juillet 1944 à l'âge de 22 ans y repose. Il était le fils de M. Wilfred et de Mme Isabelle C. Gosselin de Barre, Vermont aux États-Unis. (photo pierre tombale Gosselin), pour finalement terminer notre voyage à Paris pour 4 jours. Curieux de hasard, la pâtisserie Gosselin était située à quelques pas de notre hôtel et nous allions chercher notre pain frais et café chaque jour.



DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)



Willie Gosselin (le vice-président de l'Association des familles Gosselin) et son épouse Huguette en compagnie de Mme Violette Goulet. (Source: Daniel B. Guillot)

Le 6 décembre 2014, les bénévoles de la municipalité de Sainte-Pétronille étaient conviés à un 5 à 7 au centre Raoul-Dandurand pour la 2^e édition de la fête des bénévoles. Lors de cette soirée, un hommage particulier fut rendu à Violette Goulet ainsi qu'à Huguette et Willie Gosselin.

Pour revenir un peu en arrière, c'est à la fin des années 50 qu'un petit groupe, dont Huguette et Willie Gosselin, décida de créer la Corporation des concerts sous les étoiles à Sainte-Pétronille. C'est pour cette raison que la municipalité a tenu à leur rendre ce bel hommage. C'est le 12 juillet 1960 qu'on a pu assister au 1^{er} concert sous les étoiles et ce, en présence du premier ministre Jean Lesage et quatre mille personnes pour entendre un concert dédié à Félix Leclerc.

D'ailleurs le conseiller municipal de Sainte-Pétronille et organisateur de cette 2^e édition de la fête des bénévoles, M. Yves-André Beaulé, a souligné l'importance du bénévolat pour la communauté. «La contribution et l'engagement des bénévoles sont essentiels dans tous les domaines de notre société, afin que l'on soit en mesure d'offrir des services de grande qualité et de dynamiser le milieu.» **FÉLICITATIONS WILLIE ET HUGUETTE!**



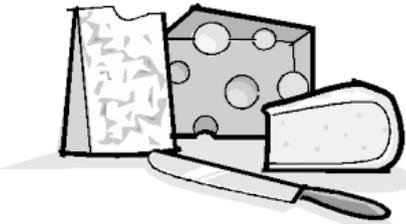
Un autre artiste Gosselin. En effet Cédrick, 25 ans de Montréal s'est qualifié à l'émission la Voix du dimanche 25 janvier 2015. Bonne chance et on te souhaite de vivre ton rêve!

Ce n'est pas un hasard si l'avant-bras de ce candidat arbore le même tatouage de cobra qu'un certain... Éric Lapointe. Le rockeur est son idole! Mais comme ce dernier ne s'est pas retourné aux Auditions à l'aveugle, c'est dans les rangs d'Isabelle que Cédrick insufflera sa dose énergétique de rock et de blues.

Neveu de deux oncles musiciens (dont le guitariste d'Hugo Lapointe), le chanteur se met à la guitare vers l'âge de 12 ans. À son arrivée à Montréal, il joue dans les bars puis, en 2012, il enregistre un premier disque solo bilingue. Mais pour ce jeune papa, la musique reste une source de revenus trop incertaine. Aujourd'hui camionneur, Cédrick espère que La Voix lui permettra de vivre son rêve.

DES NOUVELLES DES GOSSELIN (SUITE)

Les 18 et 19 juillet 2015, la Fromagerie Au Gré des Champs, propriété de Daniel Gosselin et Suzanne Dufresne, sera l'hôte d'un rassemblement de 10 à 20 fromagers artisanaux, le nombre sera à déterminer. Christian Bégin en sera le porte-parole et sera présent sur place si ses engagements professionnels le lui permettent.



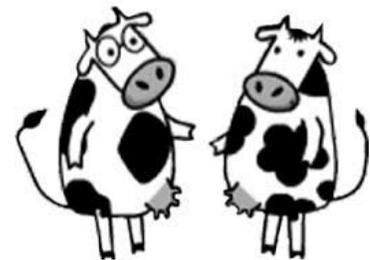
La Fromagerie est située au 400, rang Saint-Édouard à Saint-Jean-sur-Richelieu. <http://www.augredeschamps.com>

Des navettes seront disponibles pour amener les visiteurs sur place à partir des stationnements prévus à cet effet.

Les activités se dérouleront dans les champs de la ferme près de la Fromagerie et sous la tente.

Le tout sera entièrement gratuit.

Nous serons fiers de recevoir tous les Gosselin qui sont amateurs de fromage.



Source: Robert Gosselin (1137)
robert.gosselin13@outlook.com



En 2011, l'Association des familles Gosselin avait tenu son rassemblement à Saint-Jean-sur-Richelieu et lors de notre visite à la fromagerie l'Association des familles Gosselin avait remis un certificat honorifique aux propriétaires Daniel et Suzanne.

Un beau rendez-vous!

Au temps de la Nouvelle-France... Québec au 17^e siècle

Après sa fondation, la ville de Québec se développe assez lentement.

En 1666, lors du premier recensement de la Nouvelle-France, la ville ne compte que 500 habitants (Ville Marie en regroupe déjà 625, bien qu'elle ait été fondée 35 ans plus tard). Sur ces 500 habitants, plus de 100 sont des religieux et des religieuses.



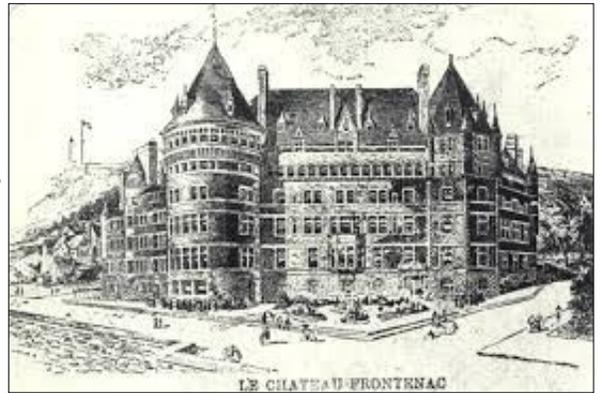
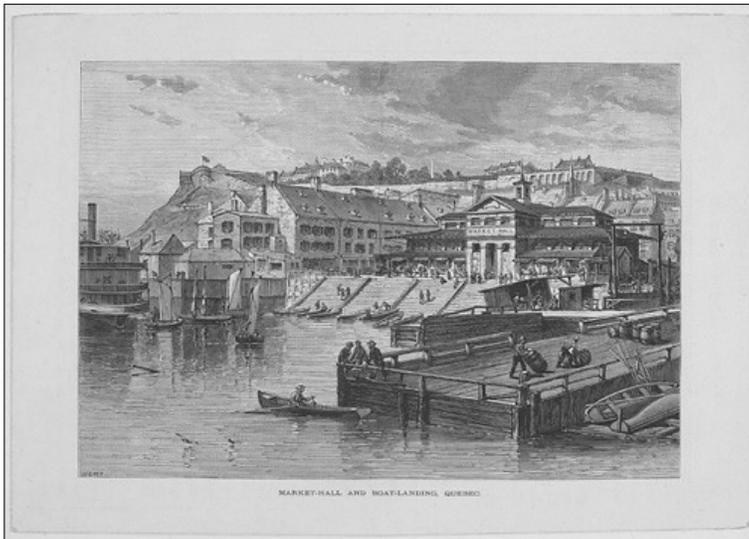
C'est à partir de l'an 1663, année de la prise en charge de la colonie par le roi Louis XIV, que Québec commence à progresser: en 1681, la ville rassemble plus de mille trois cents résidents. Toutefois, dès sa fondation, Québec aura acquise le type d'aménagement qu'elle conservera au cours des siècles:

Dans la Basse-Ville étaient construits les établissements commerciaux, les entrepôts des compagnies, les industries et le palais de l'Intendant, grand argentier de la colonie.

Dans la Haute-Ville se trouvaient la forteresse, la résidence du gouverneur, les établissements religieux et administratifs.

En 1684, un voyageur fait de la ville la description suivante:

«Québec est partagée en Haute et Basse-Ville. Les marchands habitent celle-ci à cause de la commodité du port, le long duquel ils ont fait bâtir de très belles maisons à trois étages, d'une pierre aussi dure que le marbre. La Haute-ville n'est pas moins belle ni moins peuplée.»



Le Château, bâti sur le terrain le plus élevé, les commandes de tous côtés. Les Gouverneurs généraux qui font leur résidence ordinaire dans ce fort, y sont commodément logés; c'est d'ailleurs la vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde.»

ASSOCIATION DES FAMILLES GOSSELIN

SIÈGE SOCIAL ET TRÉSORERIE:

190, chemin du Bout de l'Île, Ste-Pétronille,
I.O. (Québec), G0A 4C0

Pour rejoindre la rédactrice en chef:
LeGabriel1621@hotmail.com

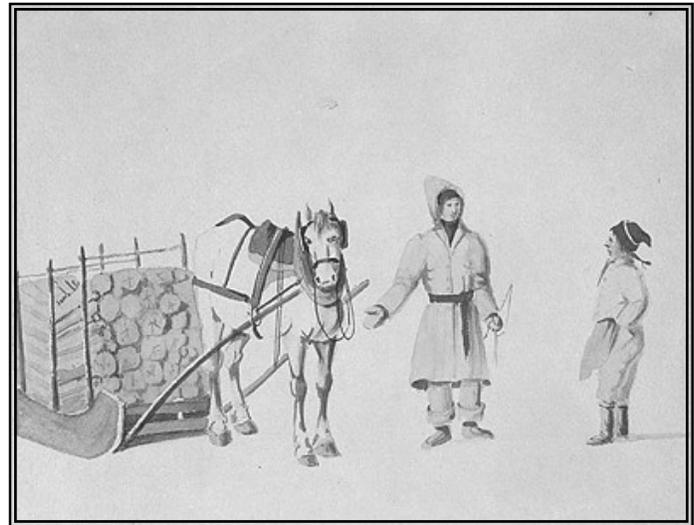


RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET:

www.genealogie.org/famille/gosselin

En tant que membre de l'Association, vous avez le privilège d'avoir accès à la section réservée aux membres via un mot de passe. Vous n'avez qu'à en faire la demande auprès de l'Association.

**"J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour ma santé"
(Aristote)**



TARIFICATION POUR PUBLICITÉ

1/8 page (carte d'affaires)	25,00\$
1/4 page	50,00\$
1/2 page	100,00\$
1 page	200,00\$

Dans le prochain numéro: «Télesphore Gosselin (1850-1933),
de marin à propriétaire terrien».

In the next issue: «Télesphore Gosselin (1850-1933),
from sailor to landowner ».





Indien et habitant 1838

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSBN : D 442394

Postes Canada
Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Fédération des familles-souches du Québec Inc.
C.P. 10090, Succursale Sainte-Foy (QC) G1V 4C6
IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE